



Info Délits

Commune de Prangins

Novembre 2014

No 11



Direction prévention et communication

Gérant de sécurité, Adj Etienne Genton, Route de Mely, 1183 Bursins. 021 557 44 66 - 079 754 50 63 - Fax : 021 557 96 25
etienne.genton@vd.ch

Urgence : 117

Délits contre le patrimoine (habitations, commerces, entreprises)

Date	Heures	Où	Endroit	Modus
2	1320	Ch des Morettes	Cave	Tentative de vol par effraction. Forcé porte à claire-voie. Rein emporté.
6/7	1900/0700	Rte de Bénex-Dessus	Caves	Vol par effraction. Forcé porte à claire-voie.
13/14	1000/0700	Rte du Curson	Cave	Tentative de vol par effraction. Forcé porte à claire-voie. Rien emporté.
25	2235/2240	Ch de la Redoute	Villa	Tentative de vol par effraction. Forcé porte-fenêtre, brisé vitre. Rien emporté.
27	1000/1200	Ch des Morettes	Villa	Vol par effraction. Forcé fenêtre.

Autres délits

Domages à la propriété	1	Vol par effraction dans des véhicules	2
Vol sans effraction dans des véhicules		Tentative de vol par effraction dans des véhicules	
Vol de plaque de contrôle		Vol de cycle	3
Vol / Vol simple	1	Vol à la tire	
Vol à l'astuce		Vol à l'étalage	
Vol à l'arraché		Vol d'usage	

Information particulière :

Aux membres recevant les info-délits version "papier". Si vous avez une adresse E-mail et que vous désirez recevoir plus d'informations (info-délits+ et info-prév), vous pouvez me communiquer votre adresse électronique à l'adresse suivante : etienne.genton@vd.ch

Conseil du mois :

A l'approche des Fêtes de fin d'année, les marchés de Noël et leurs cabanes vont s'approprier les rues de certaines villes et les magasins resteront ouverts plus tard. C'est durant cette période d'allégresse que les voleurs à la tire ou à l'astuce vont augmenter leur activité délictueuse. Œuvrant très souvent dans des endroits publics très fréquentés, tels que les centres commerciaux, ils peuvent s'approcher discrètement de leurs victimes en se fondant naturellement dans la foule.

Rarement seuls, ils opèrent en petits groupes pour mieux détourner l'attention des personnes. A l'affût d'un sac à main ouvert ou laissé sans surveillance dans un chariot d'achat, bousculade, demande de renseignement ou de monnaie font partie de leur mode opératoire. Leur principal atout étant de profiter de l'inattention de leurs futures victimes.

Les autres lieux également fréquentés par ces malfrats sont : les parkings, les gares, les stations de transports publics, les trains, les bus, les trams et les manifestations.

Conseils

- Emportez peu d'argent. N'emportez avec vous que l'argent nécessaire.
- Ne laissez jamais quelqu'un jeter un coup d'œil dans votre porte-monnaie.
- En réglant vos achats, vos consommations, ou autre, gardez toujours votre porte-monnaie à la main.
- Soyez vigilant si un inconnu vous demande de lui faire de la monnaie.
- Privilégiez le paiement par carte bancaire, carte de crédit ou Postcard.
- Lorsque vous retirez de l'argent au bancomat / postomat, soyez discret en composant le code NIP. Celui-ci ne doit pas se trouver au même endroit que les cartes de crédit. Ne comptez pas l'argent reçu de manière trop visible.
- Ne laissez pas sans surveillance vos sacs à main ou vos vêtements.
- Ne laissez jamais vos sacs à main dans le chariot d'achat.
- Dans les parkings, si vous êtes interpellés pour quelconque motif, ne vous séparez pas de votre sac à main.
- Lorsque vous vous déplacez dans la rue, portez votre sac en bandoulière serré sous votre bras, du côté opposé à la route; de cette façon, les voleurs motorisés ne pourront pas vous l'arracher.



Meilleurs vœux pour un Noël plein de joies et une nouvelle année remplie de bonheur.



E. Genton, adjudant